

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mil Vingt cinq, quatorze février à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 7 février 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie de Fumel, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis COSTES**.

Présents : Monsieur **Jean-Louis COSTES**, Madame **Marie-Lou TALET**, Monsieur **Jean-Pierre MOULY**, Madame **Josiane STARCK**, Monsieur **Francis ARANDA**, Madame **Maryse SICOT**, Monsieur **Michel MARSAND**, Madame **Sylvette LACOMBE**, Monsieur **Jérôme LARIVIERE**, Madame **Chantal BREL**, Monsieur **Flavien BASILE**, Monsieur **Gérard BEUVELOT**, Monsieur **Oscar FERREIRA**, Madame **Guylaine MATIAS**, Madame **Ida HIDALGO**, Madame **Jocelyne COMBES**, Madame **Sylvie LESCOUZERES**, Monsieur **Amandio LINHAS**, Madame **Karine VILA**, Monsieur **Ahmed EDOUIDI**, Madame **Céline STREIFF**.

ABSENTS EXCUSÉS :

Madame **Sandrine GÉRARD** a donné pouvoir à Madame **Guylaine MATIAS**,
Monsieur **Grégory VALLIQUET** a donné pouvoir à Madame **Marie-Lou TALET**,
Monsieur **Olivier SOTTORIVA** a donné pouvoir à Madame **Céline STREIFF**.

ABSENTS :

Monsieur **Maxime ALBASI**, Monsieur **Cédric MORÉNO**, Monsieur **Jean BAIÃO**.

Madame **Chantal BREL** a été nommée Secrétaire de séance

- . Nombre de Conseillers en exercice : **27**
- . Nombre de Conseillers absents : **6**
- . Nombre de Conseillers Présents : **21**
- . Nombre de pouvoirs : **3**
- . Suffrages Exprimés : **24**

**OBJET : COMMUNE - BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIIONS
IMMOBILIÈRES AU TITRE DE 2024.**

Monsieur le Maire expose que l'article 11 de la loi du 8 février 1995 prévoit que les Collectivités Territoriales et un certain nombre d'établissements publics doivent délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan est annexé au compte administratif de la Collectivité ou de l'Etablissement public.

Il indique que pour les Communes, ce bilan porte sur les acquisitions et cessions effectuées par la Collectivité elle-même ou par toute personne publique ou privée agissant sur le territoire de cette collectivité dans le cadre d'une convention conclue avec elle.

Il donne le détail des cessions immobilières 2024 et des acquisitions immobilières 2024 rappelées dans les états annexés à la présente délibération.

Il invite l'assemblée à porter une appréciation sur la politique immobilière suivie en 2024 après en avoir rappelé les grandes orientations.

**Après avoir entendu cet exposé,
Le Conseil Municipal,**

- 1. approuve la politique immobilière suivie par la commune en 2024 conformément aux états des acquisitions et des cessions 2024 joints en annexe ;**
- 2. constate que la présente délibération a été adoptée par 24 voix pour, à l'unanimité.**

COMMUNE DE FUMEL

ÉTAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES AU TITRE DE 2024

Désignation du bien (Terrains, Immeubles, Droits Réels)	Localisation	Références Cadastrales	Origine de Propriété Identité du Cédant	Identité du Cessionnaire	Conditions de la cession	MONTANT
Parcelle (Délibération du 11/10/2012)	Lieudit Pièces du Lot	AC217(77ca)	DEGAT Viviane	Commune de Fumel	Paiement au comptant	2 €
Parcelle (Délibération du 26/10/2018)	Lieudit Plaines des Moulières	ZE741(6a58ca)	ANDRES Joseph	Commune de Fumel	Paiement au comptant	5€
Parcelle (Délibération du 02/10/2020)	Lieudit Plaines des Moulières	ZE1576 (8a36ca)	ANDRES Joseph	Commune de Fumel	Paiement au comptant	10€
Parcelle (Délibération du 26/10/2018)	Lieudit Plaines des Moulières	ZE2096 (20ca)	ANDRES Joseph	Commune de Fumel	Paiement au comptant	5€
Parcelle (Délibération du 02/10/2020)	Lieudit Plaines des Moulières	ZE1873(95ca)	ANDRES Danielle Marie Renée	Commune de Fumel	Paiement au comptant	10€
Parcelle (Délibération du 02/10/2020)	Lieudit Plaines des Moulières	ZE1892 (1a39ca)	RAUST Rosette Ginette	Commune de Fumel	Paiement au comptant	10€
Parcelle (Délibération du 26/10/2023)	Lieudit Plaines des Moulières	ZE1612 (31ca) ZE1613(30ca)	NOËL Sylviane	Commune de Fumel	Paiement au comptant	10€
Parcelle (Délibération du 26/10/2023)	202 rue Fournié Gorre	ZE1599 (34ca)	VAYSSIERE Jean-Louis	Commune de Fumel	Paiement au comptant	10€
Parcelles (Délibérations du 26/10/2023 et 11/04/2024)	Lagarde 28 Av. Léon Blum	ZD1569division ZD2094(18a43ca)) ZD1567 division ZD2091 (13a30ca)	Office Public de l'Habitat de Lot-et- Garonne	Commune de Fumel	Paiement au comptant	10€

Délibération n°11DL2025
Séance du Conseil Municipal
du 14 février 2025

Désignation du bien (Terrains, Immeubles, Droits Réels)	Localisation	Références Cadastrales	Origine de Propriété Identité du Cédant	Identité du Cessionnaire	Conditions de la cession	MONTANT
Parcelles (Délibérations du 23/02/2024 et 11/04/2024)	Lieudit Albigès- Haut	ZD2065(2a37ca) ZD2071 (37a81ca)	Société d'Aménage- ment de Lot-et- Garonne (SEM 47)	Commune de Fumel	Paiement au comptant	10€
Parcelle (Délibération du 11/04/2024)	19 rue Bernard Palissy	ZE737(43ca) ZE743 (2a66ca)	SASMAYOU Jeanine Thérèse	Commune de Fumel	Paiement au comptant	10€

Le Maire,
Signé : J.L. COSTES

COMMUNE DE FUMEL

ETAT DES CESSIONS IMMOBILIÈRES AU TITRE DE 2024

Désignation du bien (Terrains, Immeubles, Droits Réels)	Localisation	Références Cadastrales	Origine de Propriété Identité du Cédant	Identité du Cessionnaire	Condition s de la Cession	MONTANT
Parcelle (Délibération du 26/10/2023)	Lieudit Frésapa	ZB1210	Commune de Fumel	Mme RODRIGUEZ Christine Marie-Ange	Paiement au comptant	10 €

Le Maire,
Signé : J.L. COSTES

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 14 février 2025

Signé par :

Jean-Louis COSTES, Maire de Fumel

Chantal BREL, Secrétaire de Séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : 9 rue Tastet 33000 Bordeaux, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

